



CAHIER DES CHARGES DU MONITEUR / DE LA MONITRICE

Avant le séjour

- Il/elle participe impérativement aux journées de préparation.
- Il/elle participe à l'élaboration du programme détaillé d'activités avec les aides et la direction.
- Il/elle participe à l'aménagement des locaux avant le séjour.
- Il/elle visite les lieux environnants et prend connaissance des limites du territoire de la Colonie.

Durant le séjour (rôle d'éducateur-trice et d'animateur-trice)

- Il/elle est responsable d'un groupe d'enfants.
- Son rôle se définit dans les activités suivantes :
 - Organiser les activités avec les enfants et les animer.
 - Organiser des jeux, des chants, des rondes, des bricolages, des veillées, des activités sportives...
 - Animer des ateliers de travaux manuels, des activités sportives, des veillées.
 - S'occuper de la santé morale et physique des enfants.
- Il/elle contribue à surveiller et éduquer les enfants partout et durant tous les instants.
- Il/elle est responsable de l'ordre, de la tenue et de la propreté des enfants.
- Il/elle participe à la surveillance des enfants durant la nuit.
- Il/elle est toujours présent-e et à disposition de son groupe.

- Il/elle participe aux travaux d'entretien de la maison avec les enfants (vaisselle, nettoyages).
- Il/elle veille à la propreté des locaux, du matériel et des lieux environnants.
- Il/elle participe aux réunions du personnel.
- Il/elle montre le bon exemple par sa tenue vestimentaire, corporelle et par le langage qu'il/elle utilise.
- Il/elle entretient de bons contacts avec la population locale.
- Il/elle entretient sa chambre et veille à avoir un nombre d'heures de sommeil suffisant.
- Il/elle respecte l'ordre et la discipline pendant ses heures de travail et au-delà.

À la fin du séjour

- Il/elle prépare les valises avec les enfants.
- Il/elle nettoie et range sa chambre.
- Il/elle participe, avec la collaboration de tous, aux nettoyages complets de la Colonie.